

qu'avec le reste du monde. *Un ratio élevé et en hausse d'échanges intra-régionaux indiquerait des opérations commerciales intra-régionales fortes et en croissance.* Comme le dénominateur du ratio est le total des importations de la région en provenance du monde entier, un ratio à la hausse sous-entend que les importations extra-régionales sont en baisse, *en tant que proportion des importations totales.* Cela ne voudrait pas dire nécessairement que la valeur ou le volume des importations extra et intra-régionales a cessé d'augmenter. Cependant, il est exclu que leurs parts respectives augmentent en même temps. Par conséquent, si la part des échanges intra-régionaux est à la hausse, c'est donc que la part des échanges extra-régionaux est en baisse.

Le ratio des importations intra-régionales sur les importations totales de la région en provenance du monde entier permet de déterminer si des blocs commerciaux sont en train de se former ou de croître, en révélant, le cas échéant, le raffermissement des liens commerciaux entre les pays de la région et leur intégration croissante. Le ratio n'explique pas les causes de la formation des blocs, mais capte les résultats des divers effets d'ordre économique, juridique, politique, et ainsi de suite. La relation de cause à effet ne peut pas être extrapolée de ratios élevés. Par exemple, il est possible que l'Europe présente un ratio particulièrement élevé et à la hausse par suite de la forte intégration de droit entreprise depuis les années 1950, mais le ratio en soi ne renseignerait pas là-dessus. Le même ratio élevé aurait pu exister en l'absence d'accords d'intégration régionale, de sorte qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions concrètes sur le plan de la causalité en se fondant uniquement sur des observations chiffrées⁵⁷.

Le graphique 1 montre qu'en ce qui a trait à l'Europe, le ratio des importations intra-régionales par rapport aux importations totales a suivi une courbe ascendante. Les deux creux prononcés, en 1973 et en 1980, sont attribuables en partie aux deux crises du pétrole qui ont eu pour effet de fausser la valeur des importations (voir la note explicative 56). Ces contrecoups, cependant, n'ont été que temporaires. Les importations intra-européennes dessinent une courbe nettement ascendante depuis les années 1960, nonobstant ces replis. En 1993, plus de 65 % des importations des États européens de l'OCDE provenaient d'autres États européens de l'OCDE, comparativement à un ratio de 52 % en 1960. Suivant ce paramètre, il est évident qu'une forte proportion des échanges européens est de nature intra-régionale et que cette proportion ne cesse d'augmenter.

⁵⁷ Seule une étude économétrique détaillée peut permettre de déterminer les relations de cause à effet. Bon nombre des travaux visant à établir les causes de la régionalisation se sont basés sur des observations et des anecdotes. À titre d'exemple d'études économétriques cherchant à décortiquer les facteurs de causalité de l'intégration régionale, voir Frankel, *op. cit.*, ou le Group on Asia-Pacific Economic Integration Towards the 21st Century, *Economic Integration in the Asia-Pacific Region and the Options for Japan*, 1993.